

REVEILLONS GENTILLY

Pour une ville dynamique, tournée vers l'avenir

La liste menée par Benoît Crespin et les équipes du Bien Commun pour
Gentilly

Ce programme est un engagement pour Bien Commun de tourner une page, de s'engager résolument pour redonner du sens à Gentilly sans idéologie partisane.






Bien Commun pour Gentilly est conscient de toutes les réparations budgétaires, environnementales, sociales auxquelles la ville sera confrontée, et pour lesquelles une gestion rigoureuse et de nouvelles pratiques seront nécessaires. Car bien gérer la ville, c'est aussi impliquer la population dans les décisions.

Grâce au vote des citoyennes et des citoyens, Bien Commun pour Gentilly se donnera les moyens d'assurer, avec passion et avec vous, la progression de la cité.

Réveillons Gentilly

- ▶ **POUR** *une gestion publique juste, transparente et humaine*
- ▶ **POUR** *des services publics et des commerces de qualité*
- ▶ **POUR** *une ville plus propre et plus verte*
- ▶ **POUR** *une ville investie pour sa jeunesse et ses aînés*
- ▶ **POUR** *une ville sûre et respectueuse de tous ses habitants*
- ▶ **POUR** *une ville dynamique et tournée vers l'avenir*

Table des matières

 Pour une gestion publique juste, transparente et humaine	3
Pour des services publics et des commerces de qualité	3
 Pour une ville plus propre et plus verte	5
 Pour une ville investie pour sa jeunesse et ses aînés	5
 Pour une ville sûre et respectueuse de tous ses habitants	7
 Pour une ville dynamique et tournée vers l'avenir	8
Des logements décents pour tous	10
Ne pas choisir entre rénovation et végétalisation	11
De grandes ambitions pour la petite enfance de la ville :	12
Pour les plus petits :	12
Pour les écoles :	12
De grands projets pour transformer la ville	13
Couverture RER : un nouveau forum Gentilléens	13
Couverture A6b : la ligne 14 comme nouveau lieu de vie	13
Couverture A6a : « redonnons le Vert au Chap' »	13
Le conservatoire et autres lieux dédiés à la culture :	14
Le Conservatoire : le spectacle dans la ville	14
Lavoir numérique : donner toute sa place à la culture urbaine	14
La culture dans les quartiers	14
Repenser la démocratie locale	15
La maison des services / mairie	15
De l'écoute et de la transparence : tous acteurs de la ville	15
Des projets à construire ensemble	15
Cadre de vie	18
Logements :	18
Sécurité :	18
Harmonie : réhabilitation des infrastructures locales	18

Pour une gestion publique juste, transparente et humaine

Une ville juste est une ville qui écoute. Une ville où les décisions sont partagées, où les élus rendent des comptes, où les services publics sont accessibles et efficaces. Nous voulons une mairie dont le cœur bat au rythme de la démocratie locale.

Des propositions concrètes :

- ▶ **Gel de l'imposition locale / taxe foncière** pour favoriser le pouvoir d'achat des habitants, le commerce et des bailleurs sociaux.
- ▶ Création d'une **Maison des services** publics regroupant tous les services municipaux, avec renforcement de la capacité d'accueil et de rencontre pour accéder aux services communaux.
- ▶ Equipement et formation des agents municipaux pour assurer un meilleur service et de meilleures conditions de travail.
- ▶ Permanences mensuelles des élus en mairie, sur les marchés et dans les accueils de quartiers.
- ▶ Permanence mobile des services municipaux, une fois par semaine dans chaque quartier pour les personnes ne pouvant pas se déplacer
- ▶ Développement fonctionnel des services municipaux (cantine, accueil de loisirs, règlement des factures, rendez-vous, consultations citoyennes, etc.).
- ▶ Suivi et restitution annuelle de l'action municipale, des engagements et des résultats du référentiel ; Elaboration citoyenne coconstruite et mise en œuvre d'un **référentiel de satisfaction sur la qualité des services publics**.
- ▶ Création d'un groupe de travail citoyen pour **mettre en place l'open data municipale** et la transparence sur tous les pans des activités et des décisions municipales
- ▶ Renforcement du rôle des conseils de quartier comme relais citoyen et de co-construction des projets de ville
- ▶ Mise en place d'une charte des élus contre le clientélisme.

Pour des services publics et des commerces de qualité

Des propositions concrètes :

Logements et bâtiments

- ▶ Formaliser un plan « tous propriétaires » pour l'accession sociale à la propriété de tous les Gentilléens (garantie de maintien d'un taux minimum de 40% de logements sociaux sur le mandat) de logements décents et/ou rénovés
- ▶ Rompre avec les commissions « bidons » pour l'attribution des logements sociaux :

rendre publiques les CALEOL, instaurer la transparence par une gestion municipale et citoyenne des allocations. Rendre compte des décisions sur le site internet de la ville.

- ▶ Investir dans la rénovation énergétique du parc immobilier et dans la végétalisation des toitures : actions directes sur les bâtiments communaux et soutien aux bailleurs sociaux et propriétaires privés afin de rafraîchir les logements en été et de mieux chauffer en hiver (et pas l'inverse)
- ▶ Inciter la rénovation des logements avec des allègements de taxe foncière pour offrir des logements décents et des services aux résidents de qualité.

Des lieux d'accueil pour développer la participation citoyenne

- ▶ Développement des lieux d'accueil associatif dans tous les quartiers pour encourager l'implication citoyenne
 - ▶ Travail avec les associations locales pour intervenir au sein de la ville, et notamment dans les écoles, pour la sensibilisation à la culture, aux enjeux citoyens, à l'inclusion et aux transitions écologiques
 - ▶ Concertation réelle avec tous les acteurs de la ville sur les grands projets structurants l'avenir de la ville, notamment sur les aspects urbanistiques et collectifs.
- Ces démarches de concertations auront pour vocation de construire réellement avec les habitants les solutions et les grands projets (et non plus pour entériner des décisions déjà prises en amont par les équipes municipales).

Santé

- ▶ Rénover et équiper le Centre Municipal de Santé pour attirer de nouveaux praticiens et création de postes de médiateurs de santé
- ▶ Dresser un bilan de la mutuelle communale de santé et adaptation du dispositif pour le pérenniser
- ▶ Accompagner les personnes âgées, dépendantes et handicapées pour une amélioration de leur qualité de vie citoyenne, notamment dans l'adaptation de leur logement et un accompagnement pour leurs rendez-vous médicaux
- ▶ Ouverture de la cantine municipale, aux jeunes et aux personnes du troisième âge, à des tarifs adaptés pour permettre d'avoir un repas chaud et équilibré pour les plus fragiles et les plus isolés mais aussi créer du lien social intergénérationnel.
- ▶ Création d'une grande mission sur le handicap et l'accessibilité dans la ville :
 - ▶ Cycle de rencontres avec les associations et les habitants de Gentilly concernés par le handicap pour déterminer les actions prioritaires à mener et les points noirs à traiter
 - ▶ Création d'un référent handicap pour accompagner les associations, les familles, suivre et rendre compte des missions du Comité.
 - ▶ Mise en accessibilité du patrimoine municipal
 - ▶ Audit sur l'accessibilité sur la voirie gentillienne pour déterminer les manquements et les besoins en amélioration, avec graduation des urgences
 - ▶ Accessibilité des crèches et des écoles gentilliennes, avec un travail avec les écoles pour des ateliers pour mieux appréhender et inclure les populations

souffrant de handicaps

- ▶ Accompagnement des commerces et des ERP pour favoriser l'accessibilité aux services offerts à toutes et tous dans la ville.

Pour une ville plus propre et plus verte

Exit l'artificialisation effrénée, exit la propreté aléatoire et inconstante, exit une place riquiqui laissée à la nature...

Gentilly peut redevenir une ville où la propreté est plus qu'une promesse mais un constat au quotidien, une ville du beau où l'urbanisme et l'architecture ne sont qu'équilibre et ouverture vers les citoyens, où la nature est partout chez elle. Une ville qui respire, qui fleurit, qui grandit. Une ville où les enfants jouent sous les arbres, où les habitants cultivent leurs jardins partagés, et où chaque rue devient un chemin de fraîcheur. Nous voulons une âme pour notre ville, une identité visuelle porteuse d'une image positive et qui éveille les sens.

Des propositions concrètes :

- ▶ Créer une **Brigade d'intervention de la propreté 7/7**, intervention rapide et sur signalements citoyens.
- ▶ Nettoyer quotidiennement les axes principaux et hebdomadairement toutes les rues, veiller à une gestion adaptée des corbeilles et cendriers de rue
- ▶ Lutter contre les incivilités avec des sanctions justes et éducatives, mais fermes pour les récidivistes.
- ▶ Créer des jardins partagés dans chaque quartier, avec appel à projets citoyens et permis de végétaliser, et une parcours piétons arboré cheminant dans la ville, équipé de bancs permettant aux plus fragiles des temps de pause.
- ▶ Transformer l'îlot Paix-Reims en laboratoire de biodiversité et lieu de vie, en poussant vers le 100% de pleine terre.
- ▶ Désimperméabiliser les sols et planter 1500 arbres et végétaliser les rues, cours d'école et espaces publics
- ▶ Réhabiliter tous les parcs et aires de jeux, et créer de nouveaux équipements sportifs.
- ▶ Penser à des lieux de convivialité à partager entre animaux domestiques et leurs maîtres

Pour une ville investie pour sa jeunesse et ses aînés

L'avenir de Gentilly se joue dans ses écoles, ses crèches, ses lieux de culture. Nous voulons une ville qui croit en sa jeunesse, qui lui donne les moyens de réussir, de s'exprimer, de s'épanouir.

Des propositions concrètes :

A destination des plus jeunes :

- ▶ Réouverture de la crèche Gabriel Péri, dans le quartier Reine Blanche, dans les locaux laissés libres par le département, par le biais d'une municipalisation ou d'une délégation.

Renforcement de la capacité d'accueil en crèche des enfants dans un maillage territorial de proximité

- ▶ Développement des PMI gentilléennes en lien avec le CMS
- ▶ Rénovation de toutes les écoles et création d'une extension du groupe scolaire Lamartine, et d'un groupe scolaire Curie-Courbet.
- ▶ Dotation d'équipement d'urgence de 15 000 € par école dès 2026 et des ambitions renouvelées pour les années suivantes.
- ▶ 1 ATSEM par classe en maternelle.
- ▶ Soutien scolaire gratuit dans chaque école
- ▶ Assurer une alimentation plus saine, gustative et meilleur marché de la cantine en réévaluant le prestataire actuel avec les parents pour instaurer qualité gustative, bio, local, respect des règles sanitaires et tarification.
- ▶ Réforme des accueils périscolaires, en lien avec le tissu associatif de la ville, et des activités proposées durant les vacances scolaires
Renforcer l'offre, la qualité et capacité d'accueil des enfants en colonie de vacances
- ▶ Renforcement du **Conseil municipal des enfants**, incluant la représentation tous les collégiens gentilléens : un organe de réflexion et de propositions sur les enjeux de la ville, avec rencontres trimestrielles avec les élus de la ville pour des réponses et des décisions sur des réalisations
- ▶ Œuvrer à l'agrandissement du collège Rosa Parks avec le Département : chaque collégien gentilléen devrait pouvoir aller au collège avec ses copains dans sa ville

A destination des jeunes :

- ▶ Dispositif 1 Jeune 1 Mentor : accompagnement des jeunes pour la recherche de stage, alternance, emploi et entrepreneuriat Encouragement à l'emploi local et à l'entrepreneuriat.
- ▶ **Assemblée des Jeunes** (reçue trimestriellement par les élus et les services municipaux) pour faire le point sur les projets co-élaborés et dotés d'un budget d'équipements collectifs en gestion autonome et responsable : collaboration pour la revitalisation du Point J
- ▶ Développement du Lavoir Numérique comme incubateur des jeunes talents et des cultures urbaines, avec studio d'enregistrement
- ▶ Instauration d'un Chèque Sport et Culture de 50 € pour les moins de 21 ans.
- ▶ Financement du permis de conduire pour les jeunes en échange de bénévolat.
- ▶ Implantation de city stades en concertation locale notamment au stade Maurice Bacquet
- ▶ Ouverture de la restauration collective municipale aux jeunes et aux aînés avec un tarif social, pour permettre à tous une alimentation saine et équilibrée pour toutes et tous

Pour les aînés :

- ▶ pour une Assemblée des aînés : allouer un budget dédié et y coconstruire et renforcer les projets et les activités proposées.

- ▶ Pour des logements adaptés aux besoins spécifiques
- ▶ pour maintenir accessible un accompagnement des aînés éloignés du numérique (impôts, carte de transport, etc.)
- ▶ pour généraliser la téléassistance pour le maintien à domicile des seniors.
- ▶ pour une aide à la mobilité pour les rendez-vous médicaux.
- ▶ Ouverture de la restauration collective municipale aux aînés avec un tarif social, pour permettre à tous une alimentation saine et équilibrée pour toutes et tous

Pour une ville sûre et respectueuse de tous ses habitants

La tranquillité est un droit, vous l'assurer est notre devoir. Nous voulons une ville où l'on se sent bien, en sécurité, où l'on peut marcher, rouler, vivre sans crainte, quel que soit son âge, son sexe ou sa couleur de peau. Une ville apaisée, fluide, accueillante.

Une ville où la délinquance extérieure ne confonde pas notre hospitalité avec une tolérance pour leurs méfaits. Une ville où la prévention trouve sa place mais où une répression juste est présente à chaque instant. Une ville où les incivilités sont détectées, traitées et réprimées quand cela est nécessaire.

Une ville qui pense à la mobilité pour toutes et tous, avec une priorité aux mobilités douces mais sans dogmatismes et dans le respect des contraintes de chacune et chacun.

Propositions concrètes :

- ▶ Création d'une police municipale dès 2026.
- ▶ GPIS dans le parc Valdevy (groupe d'agents de surveillance de 18h00 à 6h00 (sur le modèle mis en place avec succès dans le quartier Victor Hugo)
- ▶ Evaluer la vidéoprotection et développer selon audit pour un service efficace réellement dimensionnée aux besoins de la ville
- ▶ Nouvelle planification du plan de circulation pour favoriser une juste répartition entre les modes de transport, avec un souci renforcé de sécurité pour les mobilités douces et les piétons (exemple : entrée de Gentilly place Mazagran et avenue Paul Vaillant Couturier qui sont des zones à risques pour les cyclistes) et également une cohérence des circulations. Développement des stationnements sécurisés pour les vélos, 2-roues et trottinettes
- ▶ Opposition :
 - ▶ à toute fermeture de l'avenue Raspail tel qu'envisagé par la municipalité dans le cadre de la refonte de l'école Courbet et du Parc Picasso
 - ▶ et à l'abattage des arbres dans le parc Picasso.
- ▶ Mise en œuvre d'une couverture partielle du RER B pour créer un lieu de vie central sur le Plateau
- ▶ Concertation pour une **revitalisation du réseau Valouette et de ses cheminements**, prenant en compte l'arrivée de la ligne 14 et les besoins des citoyens : transport à la demande ou navette à faibles émissions.

- ▶ Soutien à la mobilité pour toutes et tous, notamment au regard du tarif des transports en commun avec l'étude d'une aide pour les plus fragiles en fonction des besoins identifiés.
- ▶ Soutien à l'implantation d'un arrêt de la ligne 5 du métro à Gentilly.

Pour les personnes en situation de handicaps,

- ▶ pour une gestion efficace des handicaps visibles et invisibles, avec des **Assises du handicap et de l'accessibilité** (y définir la feuille de route, les priorités et les moyens à affecter sur la durée du mandat)
- ▶ rendre accessible le patrimoine municipal
- ▶ soutenir l'adaptation des logements, notamment auprès des bailleurs sociaux en lien avec le handicap pour un maintien à domicile
- ▶ cartographier tous les lieux de dangers de la voirie et des équipements pour un traitement prioritaire sur la voirie et les infrastructures
- ▶ pour la nomination d'un référent handicap au sein de la ville, relai pour accompagner les associations et les familles
- ▶ pour la création d'un parcours PMR dans les parcs de la ville

Pour une ville dynamique et tournée vers l'avenir

Exit la procrastination et les attermolements paralysants, un favoritisme et des décisions sans transparence, une communication vide mais autosatisfaite

Nous rêvons d'une ville qui bouillonne d'idées, de projets, de rencontres. Une ville où les artistes trouvent leur scène, et disposent de leurs lieux de création, où les commerçants prospèrent, où les associations sont soutenues. Une ville qui valorise l'initiative, la créativité et le lien social. Une ville où la mixité sociale doit permettre de faire grandir et se multiplier les commerces et les services à la population, où les commerces solidaires doivent accompagner les plus faibles. Une ville où les petites et moyennes entreprises se sentent accueillies et soutenues pour leur permettre de grandir et faire naître l'emploi local

Des propositions concrètes :

- ▶ Culture et Sport :
 - ▶ Transformation du Lavoir Numérique en incubateur des cultures urbaines.
 - ▶ Dotation annuelle de 50 000 € pour les artistes locaux dans une gestion transparente.
 - ▶ Refonte complète du Conservatoire avec salle de spectacle et continuité verte.
 - ▶ Reprise en main du bâtiment de la médiathèque (chauffage / climatisation et étanchéité et végétalisation bâtementaire) et gestion collaborative avec le service culturel de la ville
 - ▶ Création ou rénovation de lieux culturels et d'accueil associatif dans chaque quartier, notamment dans les lieux déjà existants et inexploités (collège, lycée, sous-sol et rez-de-chaussée des bailleurs sociaux)
 - ▶ Sur le modèle du travail initié par la médiathèque, organiser des ateliers jeux de

sociétés pour tous les âges et des olympiades locales

- ▶ Prévoir un espace de débats dans la ville sur le modèle des cafés sciences ou café-philos, piloté par le service culturel en lien avec les associations locales
- ▶ Soutien juste et renforcé aux associations sportives, culturelles et pédagogiques avec notamment la mise en œuvre du **Pacte associatif** autour de cinq valeurs : *Neutralité, équité, prévisibilité, soutien, transparence*
 - ▶ Neutralité absolue et respect strict du Contrat d'engagement républicain.
 - ▶ Équité contrôlable : Même règle pour tous et un fond d'amorçage transparent ouvert à toutes les nouvelles associations pour lancer des actions d'intérêt général, sans favoritisme.
 - ▶ Prévisibilité : fini le parcours du combattant, prévoir des conventions pluriannuelles pour les projets structurants
 - ▶ Transparence des critères, des décisions et des montants alloués
 - ▶ Comité pluraliste d'instruction et publication en open data des arbitrages et soutiens accordés

Commerces, artisanat et emplois

- ▶ Recensement des locaux vacants – privés, publics et rez-de-chaussée des bailleurs sociaux - avec mise en œuvre de taxation progressive des locaux laissés vacants et plan de redynamisation économique et commerciale
 - ▶ Soutien à l'installation et au maintien de commerces de proximité et d'activités artisanales
 - ▶ Développement de boutiques éphémères et de tiers lieux innovants et d'espace d'économie sociale et solidaire
 - ▶ Mesures visant à encourager les bailleurs à louer les fonds commerciaux vacants
 - ▶ Redonner confiance aux investisseurs par l'assainissement des finances publiques et une programmation pluriannuelle de développement.
 - ▶ Nommer un référent « commerces et activités économiques » à la mairie pour accompagner les entrepreneurs
 - ▶ Créer un label « commerces de Gentilly » pour favoriser les commerces qui s'engagent dans une démarche qualité
 - ▶ Favoriser la création d'un Cercle des entrepreneurs, interlocuteur de la mairie pour le développement économique et de l'emploi dans la ville
-
- ▶ Pour une ville tournée vers un avenir plus écologique :
 - ▶ Encourager la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.
 - ▶ Encourager à la désimperméabilisation des sols des parcelles du domaine public et des propriétaires fonciers
 - ▶ Développer avec les associations et les gentilléens le permis de végétaliser en lien avec le service espace verts municipal

De grands projets structurants pour changer la vi(II)e

Des logements décents pour tous

La priorité de Bien Commun est de permettre l'accès à un logement décent pour toutes et tous et le maintien des familles gentilléennes dans la ville qu'elles chérissent :

- ▶ Organisation d'un grand programme d'accession sociale à la propriété sur la base du parc de logement existant dans le cadre de la Loi n° 2014-366, permettant d'assurer la mixité sociale des quartiers. Face aux projets de réforme actuelle à l'Assemblée nationale, une partie importante des familles gentilléennes, attachées à leur ville, seraient obligés de quitter la ville et de créer des quartiers sans mixité sociale, accumulant la pauvreté à plus de pauvreté. Le but de cette opération est d'ouvrir le parc actuel à de l'accession sociale à la propriété, permettant également aux bailleurs sociaux d'ouvrir de nouvelles capacités d'investissement dans la ville.
 - Bien Commun pour Gentilly s'engage sous sa mandature à ne pas descendre sous un taux minimum de 45% de logements sociaux dans la ville (habitable ou en construction) tout en ayant permis à plus de 200 familles de se rendre propriétaire de leur logement.
- ▶ Bien Commun pour Gentilly engagera un discours de vérité avec Valdevy, opérateur de 22% des logements sociaux de la ville et bailleur historique de Gentilly pour
 - ▶ la transparence des accès aux logements lors de la commission d'affectation des logements et rendra compte de ses décisions annuellement
 - ▶ la transparence des charges locatives, comme la loi l'exige
 - ▶ l'amélioration rapide des services aux habitants
 - ▶ la réalisation des travaux dans tous les logements "insalubres" dans une durée maximum de 2 ans avec prise de mesures d'urgence ou de relogements
 - ▶ la mise en place d'un plan de rénovation énergétique sur l'ensemble du parc non traité à ce jour ; avoir une vision ambitieuse dans rénovation et chercher du financement !
 - ▶ une étude approfondie sur la végétalisation des toitures sera étudiée (avec la possibilité d'agriculture urbaine pour les toitures accessibles et adaptées)
 - ▶ une analyse de la capacité de mixité des bâtiments pour permettre un accueil d'activité commerciale ou artisanale dans les rez-de-chaussée d'immeubles, avec le développement de lien avec des associations accompagnant les démarches de redynamisation des bas d'immeubles (type 1001 Rues, Ville Ouverte, Plateau urbain, Vergers urbains, Ateliers Approches, etc.)

A défaut d'engagement ferme de la part de l'opérateur Valdevy, les conditions de sortie de Valdevy devront être mises en œuvre avec de nouveaux partenaires sur l'intégralité du parc non cédé dans le cadre du programme d'accession sociale à la propriété.

Modalités de sortie de Valdevy : soit reprise par un autre bailleur soit par une coopérative locale d'habitants (coopérative d'intérêt collectif...)

Ne pas choisir entre rénovation et végétalisation

- ▶ Programme de rénovation des bâtiments publics municipaux
- ▶ Programme de soutien à la rénovation des bâtiments en faveur des bailleurs sociaux et des propriétaires privés par des incitations fiscales
- ▶ « Charte du beau et du bien vivre » pour les nouvelles constructions et les rénovations, de sorte à assurer une construction / rénovation de qualité avec des principes et matériaux de construction favorisant la prise en compte écologique *l'innovation et l'harmonie architecturale* autour de l'identité de faubourg de Gentilly.
- ▶ Mesures pour la végétalisation des espaces publiques :
 - ▶ *Planification après concertation avec les associations de 1 500 arbres au cours de la mandature* et entretiens des plantations existantes
 - ▶ *Création*—des jardins partagés dans chaque quartier, avec appel à projets citoyens
 - ▶ Permis de végétaliser
 - ▶ *Désimperméabilisation* des sols et des rues, cours d'école et espaces publics.
 - ▶ *Réhabilitation* de tous les parcs et aires de jeux, et créer de nouveaux équipements sportifs.
 - ▶ *Transformation* de l'îlot Paix-Reims en laboratoire de biodiversité et lieu de vie.
- ▶ Amélioration de la qualité de l'air et réduction des nuisances sonores dans les établissements publics recevant du public : résidence pour personnes âgées, crèches, CMS, écoles,

L'îlot Paix Reims (quartier Plateau)

- ▶ *Destination* de l'intégralité de l'îlot à la nature et la végétation.
- ▶ En lien avec les riverains, une parcelle de taille raisonnable pourrait accueillir un commerce de restauration et convivialité, sous une forme architecturale respectueuse du thème environnemental et proposant des produits locaux.
- ▶ Cette consécration d'un espace vert en cœur du Plateau est une priorité pour les riverains. Ce projet se fera également en lien avec la capacité à assurer une couverture partielle de la ligne B du RER pour y accueillir des espaces ludiques et de végétalisation hors-sol.

Chaperon Vert

- ▶ Extension sur Jardin du Petit Bois, en concertation avec les riverains.
- ▶ Etudier toutes les possibilités de végétalisation urbaine et d'appropriation par la population de carrés végétalisés
- ▶ Travailler avec les différents bailleurs sociaux et notamment Valdevy à la redéfinition des sous-sols et rez-de-chaussée d'immeubles pour y domicilier des activités : salle associative, économie sociale et solidaire, ateliers d'artistes, ateliers citoyens, etc.
- ▶ Faire un premier bilan de la nouvelle organisation mise en œuvre pour le marché du Chaperon Vert et ajuster selon les besoins ressentis par la population et les commerçants.
- ▶ Etudier avec la population la capacité de désenclaver le quartier, notamment avec une potentielle liaison avec le quartier du Plateau avec la couverture de l'A6a en point de mire.
- ▶ Renommer l'avenue Lénine dans le cadre d'une concertation citoyenne à l'échelle de la ville pour identifier une nouvelle dénomination symbole d'avenir, de paix et de fraternité.

De grandes ambitions pour la petite enfance de la ville :

Pour les plus petits :

- ▶ Développement de la capacité d'accueil en crèche dans la ville avec la création crèche municipale dans les locaux laissés vides par le département à la Reine Blanche (ex-crèches départementale Gabriel Péri)
- ▶ Travail de concertation avec les assistantes maternelles de la ville pour déterminer leur besoin : logements plus grands, parcs et jardins, lieu d'accueil et de partage, aires de jeux, etc.

CRECHE GABRIEL PERI

- *Rénovation du bâtiment par le Conseil départemental avec subvention CAF et Région Île-de-France*
- *Accessibilité handicapés*
- *Bail ou cession des locaux à la ville pour développer une crèche communale comme toutes les villes alentour le font au moyen d'une DSP afin que le coût reste le plus limité possible sur les finances communales*
- *Etudier la mise en place d'un jardin d'enfant pour l'année précédant la scolarisation (contraintes sont moins fortes que les crèches et permettrait de densifier l'offre de garde à Gentilly et de faciliter le retour à l'emploi des jeunes mamans)*

Pour les écoles :

- ▶ Extension du groupe scolaire Lamartine pour augmenter la capacité d'accueil et éviter à des familles de traverser la ville le matin pour déposer les enfants à l'école
- ▶ Rationalisation des espaces et des moyens par la création d'un groupe scolaire Curie-Courbet.
- ▶ Rénovation massive des bâtiments à la fois thermique et sécuritaire, pour une remise à niveau de locaux laissés à l'abandon d'entretien régulier
- ▶ Mise en place dans tous les établissements scolaires de jardin pédagogiques en partenariat avec le service espaces verts et les associations gentilléennes
- ▶ Dotation d'urgence pour l'équipement de toutes les écoles de la ville
- ▶ Généralisation d'1 ATSEM par classe en maternelle.
- ▶ Soutien scolaire gratuit dans chaque école, dans le cadre d'un partenariat avec les étudiants de la ville
- ▶ Revoir le prestataire de la restauration scolaire pour instaurer qualité gustative, respect des règles sanitaires et tarification.
- ▶ Réforme des accueils périscolaires, en lien avec le tissu associatif de la ville,
- ▶ Repenser l'offre aux familles pour les vacances scolaires
- ▶ A la sortie de l'élémentaire, permettre à tous les gentilléens de pouvoir étudier au collège dans la ville

EXTENSION DU COLLEGE ROSA PARKS

En lien avec le Conseil départemental chargé de la gestion des collèges et profitant de la disponibilité de locaux jouxtant le collège Rosa Park, une partie des anciens locaux d'Air Liquide pourraient servir pour étendre les capacités d'accueil du collège Rosa Park.

Cela permettrait à la ville de disposer d'un lieu unique d'accueil des collégiens pour garder l'unité de la jeunesse gentilléenne plutôt que casser les amitiés d'élémentaire en envoyant une partie des jeunes au collège Albert Cron du Kremlin Bicêtre ou encourageant à désertier l'enseignement public faute de capacité d'accueil.

De grands projets pour transformer la ville

Bien commun pour Gentilly veut travailler à la recherche de cofinancement pour transformer la ville dans son aménagement pour l'élaboration de grands projets :

Couverture RER : un nouveau forum Gentilléens

En lien avec la volonté de préserver l'îlot Paix Reims comme poumon vert du quartier du Plateau, Bien Commun pour Gentilly s'est historiquement engagé en faveur de la couverture du RER B. C'est pour cette raison que Bien Commun pour Gentilly s'est battu et a obtenu il y a déjà quelques années le financement pour des études de préfiguration de cette couverture.

Ne dédaignant pas les réserves opposées à ce projet, notamment de maintenir en souterrain des milliers de voyageurs aux bénéfices de quelques habitants gentilléens, la couverture du RER permettra effectivement aux riverains de profiter d'un calme retrouvé mais cela vise essentiellement à mettre un terme à toutes ces tranchées qui balafrent notre ville, obstruent les mobilités, coupent les quartiers.

La couverture du RER B permettra ainsi de générer à la fois une capacité retrouvée de traverser la ville sans rupture territoriale. L'étendue foncière ainsi créée devrait pouvoir être mise à la disposition des gentilléennes et des gentilléens dans une démarche de concertation mais avec pour objectif de répondre aux enjeux de ce quartier du Plateau particulièrement dense, comportant trop peu d'espaces dédiés à la nature, aux enfants et plus généralement à la vie collective et associative. Cet espace deviendra comme un cœur de quartier, en prolongement de la préservation de l'îlot Paix Reims.

Couverture A6b : la ligne 14 comme nouveau lieu de vie

La couverture de l'A6B demeure une amélioration des conditions de vie pour les Gentilléens et permet d'unifier le territoire avec son voisin Le Kremlin-Bicêtre.

Dès la livraison de cette couverture, tous les Gentilléens ont constaté les enjeux d'aménagement pour faire vivre ses espaces n'ont pas été pris en compte et que seul un aspect économique a été pris en compte. Il faut repenser cette couverture pour qu'elle constitue un espace de vie repris à la circulation avec des aménagements végétalisés, des activités de convivialité et un urbanisme convivial, notamment en finalisant la couverture totale à la sortie du métro pour créer un vrai lieu de vie

Couverture A6a : « redonnons le Vert au Chap' »

Après avoir obtenu la couverture de l'A6b, Gentilly doit mener le combat de trouver un consensus et des financements pour une couverture de l'A6a, pour une amélioration globale des conditions de vie des habitants du Chaperon Vert et du Plateau (qualité de l'air, acoustique, etc) mais également de retrouver une continuité au sein de la ville et en lien avec la commune de Montrouge. La couverture de l'A6a, contrairement à ce qui a été réalisé pour celle de l'A6b, doit être pensée avec l'humain et la nature au cœur du projet.

Non pour densifier encore la ville mais pour créer au sein de la ville des services à la population, des lieux d'accueil des gentilléens dans une zone particulièrement minérale et agressive, des espaces verts dans une zone particulièrement dépourvue : « redonnons le Vert au Chap' »

N'oublions pas que ce combat doit être mené aussi au service des enfants laissés en

proximité des lieux de pollution massive de la crèche du Chaperon Vert, des écoles Jean Lurçat et Lamartine.

Le conservatoire et autres lieux dédiés à la culture :

Le Conservatoire : le spectacle dans la ville

Refonte complète du Conservatoire en lien avec le square Ambroise Croizat et le CMAC. Un nouveau bâtiment serait édifié sur la parcelle, profitant de la déclivité du terrain pour y accueillir facilement une salle de spectacle de taille correcte (200 places ?) en partie basse, permettant d'accueillir des spectacles classiques dans la ville, une petite salle permettant des représentations notamment des élèves du conservatoire et des salles de classe dans les étages.

Un lien sera prévu avec le CMAC qui aura pour vocation d'accueillir dans des conditions correctes les associations, notamment culturelles et artistiques.

A terme, l'actuel bâtiment du Conservatoire sera déconstruit pour créer une continuité verte du Square Ambroise Croizat jusqu'à l'entrée du nouveau Conservatoire, en englobant l'impasse actuelle d'accès au CMAC dont la cour pourra accueillir des spectacles de rue et autres représentations en extérieur.

Lavoir numérique : donner toute sa place à la culture urbaine

Refonte des missions du Lavoir Numérique pour créer un incubateur des cultures urbaines (musique, danses, street art)

Dotation studio d'enregistrement et d'un banc de montage permettant aux artistes locaux d'accéder à du matériel professionnel pour leur production (en lien avec une dotation annuelle de 50 000 € dédiés à la promotion des artistes locaux.)

Les espaces intérieurs seront revus pour redonner de la modularité aux espaces pour répondre aux enjeux créatifs.

La culture dans les quartiers

Chaque quartier de la ville devra être doté d'un lieu d'accueil pour permettre aux associations culturelles et pédagogiques de se réunir en proximité des riverains :

- salle Marcel Paul ou lieu alternatif sur le quartier du Plateau
- salle du Jardin de la Paix pour le quartier Frileuse
- l'adaptation de salle dans les sous-sols et pieds d'immeubles inoccupés des bâtiments HV/HW pour le quartier Chaperon Vert
- Maison des familles et partenariat avec la Ressourcerie pour le quartier Victor Hugo
- Ecole Curie maternelle pour le quartier du 162 Soleil Levant
- Ecole Courbet pour le Val de Bièvre, etc.

Repenser la démocratie locale

Remettre l'habitant au cœur des enjeux de la municipalité, pour une ville au service du bien-être citoyen et non d'enjeux de politique nationale

La maison des services / mairie

Regroupement de l'ensemble des services municipaux dans un lieu unique permettant une optimisation de la communication et du travail en équipe.

Réforme de l'organisation de l'hôtel de ville comme un lieu d'accueil de tous les besoins des habitants, tout en garantissant une amélioration des conditions de travail des agents municipaux.

Prévoir un lieu d'accueil des associations au sein de chaque quartier.

De l'écoute et de la transparence : tous acteurs de la ville

- respect du travail des conseils de quartier comme relai de la vie dans les quartiers, avec la possibilité d'être force de proposition dans la dynamique d'aménagement locale et sous réserve des enjeux d'ensemble de la commune
- transparence sur la gestion de la commune avec des engagements annuels et des bilans de réalisation
- transparence dans l'attribution des logements sociaux, des créneaux dans les équipements communaux
- Consultation des habitants sur tous les sujets majeurs de la démocratie locale :
 - travaux majeurs
 - règles d'urbanisme
 - règles de vie en société
 - sur la qualité des services à la population
- présence régulière des services et des élus à la fois sur les marchés de la ville mais aussi dans chaque quartier pour permettre à toutes et tous de s'exprimer

Des projets à construire ensemble

Lieu de culte musulman

Après l'élection nous mènerons une concertation de 3 mois pour choisir avec la population gentillienne et l'association UMG, visant à déterminer le meilleur terrain possible pour trouver une alternative au terrain imposé par la municipalité actuelle.

Le terrain devra répondre aux enjeux de la communauté musulmane (terrain de plus de 600 m²), aux contraintes urbaines et à l'harmonie citoyenne.

En cas de changement de terrain, nous nous engageons à indemniser l'association des frais engagés sur le terrain inapproprié imposé par la municipalité.

La ville cédera, sous une forme à définir, la parcelle à l'association représentative de la communauté musulmane de Gentilly pour y ériger le lieu de culte.

Le projet sera soumis à la population avant un vote en conseil municipal en concertation avec le préfet, dans le respect du droit et pour éviter tout recours.

Les engagements seront pris dans l'année suivant l'élection.

L'ancien Collège Curie (quartier 162)

Différents facteurs en font un élément important de la prochaine mandature, notamment en raison de la proximité de la station M14 Hôpital Bicêtre.

La priorité sera la mixité d'usage sur cette parcelle avec de l'habitat et des zones d'activité. L'ensemble du projet devra se faire en lien avec les riverains, le conseil de Quartier et plus globalement la population gentillienne.

Selon les projets retenus, une déconstruction partielle ou totale du collège Curie (en fonction des coûts et des contraintes architecturales) est à envisager.

Une solution préalable doit être trouvée avec les différentes associations actuellement hébergées.

Des consultations seront à mener avec l'Hôpital Bicêtre pour connaître leur besoin en matière de logements ou d'attractivité en lien avec le secteur de la santé.

Des activités d'artisanat, de service aux populations, de commerces de proximité seront une priorité pour les rez-de-chaussée et de l'habitat mixte pour les étages. La potentialité d'y héberger l'école Gustave Courbet sera étudiée parmi d'autres solutions de création d'une groupe scolaire Curie Courbet, rationnel et au service des familles.

Le sujet de la nature née de l'abandon de la parcelle depuis des décennies sera à considérer au regard des enjeux de végétalisation de la ville et d'aménagement cohérent de cet espace stratégique de la ville et des riverains.

Baquet Picasso Courbet

Opposition à l'ouverture de la Bièvre dans le stade Baquet, parc Picasso et parvis de l'espace culturel, notamment parce qu'il entraînerait l'abattage de grands arbres indispensables à la fraîcheur en ville. Cependant, cette ouverture pourrait trouver dans le Jardin de la Paix et aux alentours de la Poste, pour recréer par ailleurs quand c'est possible un cheminement naturel, sans forcément imposer une tranchée de plus de 6 mètres de profondeur au milieu de la ville dangereuse pour les plus petits et difficile d'entretien.

Regroupement dans un nouveau bâtiment écoresponsable de l'ensemble des infrastructures sportives et garder une continuité végétale entre Picasso et Baquet

Le terrain de l'actuel école courbet pourra ainsi devenir un terrain réservé aux associations avec des extérieurs disponibles.

Campus Sanofi - Vacance des locaux ? ce n'est pas une fatalité !

Bien Commun pour Gentilly veut appréhender les relations avec Sanofi puis les futurs occupants des locaux de l'avenue Raspail de façon radicalement opposée à la démarche tenue jusqu'alors par la municipalité. L'objectif sera de travailler avec les employeurs de la ville comme un partenaire de co-construction de l'emploi et du développement économique et commercial de la ville.

Non par mépris des conditions sociales des salariés des entreprises (qui sont du ressort des syndicats / de l'Etat, et non des élus locaux de la municipalité), la ville privilégiera le dialogue respectueux et accomplira son rôle d'accueil des entreprises visant à favoriser l'absence de locaux de bureaux et de locaux commerciaux vacants dans la ville.

Pour Bien Commun pour Gentilly, seule l'amélioration des conditions de vie des habitants restera la priorité, en favorisant les conditions d'un emploi local et le développement de services de proximité, incluant le recours aux partenaires de l'économie sociale et solidaire.

Réouverture de la Bièvre

Sans être un enjeu prioritaire pour Bien Commun pour Gentilly, nous faciliterons les projets de réouverture de la Bièvre dans des parties de la ville où cela ne remet pas en cause des lieux qui fonctionnent et qui seraient mis en péril. Des études pourraient être menées en aval du bureau de la Poste et dans le Jardin de la Paix sous la forme de cheminement et sous réserve de partenariats de financement.

La place du marché Frileuse et l'organisation des marchés **Terrain anciennement SFR acquis par BatiParis**

Parce qu'un groupe politique ne peut imposer sa vision à une population, Bien Commun pour Gentilly souhaite établir une réflexion citoyenne avec l'ensemble de ses habitantes et habitants pour déterminer les besoins et les attentes et construire des projets qui répondent aux enjeux de celles et ceux qui vont vivre et animer ces lieux.

DES ACTIONS EMBLEMATIQUES

Cadre de vie

- Propreté
- Retour de la nature (1 500 arbres sur le mandat)
- Réhabilitation du Centre-ville :
 - Réquisition/préemption des fonds de commerce
 - Travail sur la commercialité
 - Accompagnement des commerçants présents et stimuler l'attractivité
 - Encouragement à l'engagement local
- Des grands projets :
 - Couverture RER et îlot Paix-Reims
 - Couverture végétalisée de l'A6a : redonnons du Vert au Chap'
 - Transformer les bureaux en logements
 - Mobilisation des rdc d'immeubles, notamment bailleurs sociaux

Logements :

- Logements sociaux Valdevy et autres bailleurs :
 - Mesures d'urgence sur les logements insalubres
 - Accession sociale à la propriété
 - Favoriser la transformation des bureaux en logements
- Instaurer a minima le gel de la taxe foncière (part municipale)

Sécurité :

- Police municipale
- Instaurer les GPIS
- Renfort des caméras, bilan des installations à 12 mois

Harmonie : réhabilitation des infrastructures locales

- Crèches et écoles
- Local pour les jeunes
- Stade Bacquet et infrastructures sportives
- Conservatoire

DES MESURES POUR LA JEUNESSE

- Mise en place d'une Assemblée pour la jeunesse, pendant du Conseil Municipal des Enfants, avec un budget affecté et des rencontres trimestrielles avec les élus pour travailler à la réalisation des projets.
Cette assemblée sera habilitée à déterminer en lien avec la ville les équipements et investissements à réaliser dédiés à la jeunesse en lien avec le sport, la culture, l'enseignement et l'accès à l'emploi.
Cette assemblée aura également un référent jeunesse dans les services de la Ville visant à assurer le suivi des engagements et en rendre compte
- Dispositif 1 Jeune 1 Mentor : accompagnement à l'entrepreneuriat et pour l'emploi, l'apprentissage et les stages, avec une permanence pour accompagner dans les démarches administratives, recherches de financement et médiation
- Développement du Lavoir Numérique comme maison des Cultures urbaines et des jeunes talents :
 - Salle de montage
 - Salle d'enregistrement
 - Plateau de tournage
 - Espace scénique
 - Assistance et accompagnementAccord à créer avec le Générateur sur la valorisation des talents gentilléens
Création d'un événement annuel dédié aux cultures urbaines avec accompagnement sur la visibilité des artistes locaux
- Rénovation et équipement des salles dédiés à l'accueil des jeunes et des associations pour que les lieux pour se réunir soient plus conviviaux / expérimentation sur des lieux autogérés
- Soutien à des projets jeunes : sur la base de décision d'un comité d'instruction pluraliste et publication en open data des arbitrages et soutiens accordés
- Instauration d'un Chèque Sport et Culture de 50 € pour les moins de 21 ans
- Participation au financement du permis de conduire
- Ouverture de la cantine municipale aux jeunes de moins de 25 ans selon des conditions tarifaires adaptées
- Mise en place d'une permanence au CMS pour des consultations dédiées à la santé des jeunes et à leurs préoccupations
- Travail sur l'inclusion et l'accessibilité des locaux municipaux